

Coordonnées du débat

Le retour de la censure

Christophe Mincke

« Coordonnées du débat » est une série de textes présentant des réflexions sur les caractéristiques du débat public contemporain, tout particulièrement, du débat en ligne. Entre retour réflexif et viatique pour les réseaux sociaux, elle se fonde sur l'idée qu'une part non négligeable de ce qui peut être vécu aujourd'hui comme une crise du politique s'enracine dans la manière dont nous débattons (ou pas) de la chose publique.

La démocratie s'est largement fondée sur la libre expression des opinions ou, plus exactement, sur une tension vers celle-ci. Bien entendu, la consécration de ce droit fondamental dans divers instruments juridiques (constitutionnels et internationaux) est un élément important de ce processus de libération, mais il n'en représente qu'un aspect, et pas nécessairement le plus important. C'est en effet l'ensemble des sociétés démocratiques qui a dû évoluer : développement de médias libres, organisation de la société civile, instruction publique, prise de parole des individus (et notamment des femmes et des enfants), etc.

Très progressivement, malgré les tentations liberticides, les reculs, les résistances, les censures militaires, les suspensions des libertés fondamentales, les désinformations, les populismes et les tabous, nos sociétés ont de plus en plus largement garanti une liberté d'expression effective. Elles ont atteint

un niveau de liberté inédit, mais pas indépassable. En effet, le respect des droits fondamentaux est un objectif, un horizon pour l'action que l'on n'atteint jamais. La liberté d'expression elle-même est un rêve plutôt qu'une terre promise, un rêve que l'on sait inaccessible, mais qu'il est nécessaire de poursuivre, c'est une utopie réaliste¹.

Les progrès de la liberté ont toujours été associés à des avancées techniques permettant la diffusion des opinions. Ce fut le cas de l'imprimerie, des radios libres ou des télévisions privées. Ces dernières décennies, la révolution numérique a permis de franchir un nouveau palier. Autrefois, non seulement, s'exprimer était dangereux, mais, en outre, se faire

1 | Nous reprenons ici la formulation mise à l'honneur par John Pitseys et Thomas Feretti dans le texte introductif de notre récent dossier consacré aux utopies. Pitseys J. et Feretti Th., « Less is more. Que faudrait-il abolir dans notre société? », *La Revue nouvelle*, 2016, n° 6, p. 32-34, <https://bit.ly/2uo5TPR>.

entendre était relativement malaisé. Qui, en effet, avait accès aux pages des journaux (au-delà du courrier des lecteurs), aux ondes de la télévision d'État ou à la tribune de l'Assemblée nationale ? Actuellement, tout un chacun est en mesure de diffuser des messages écrits, graphiques ou filmés vers de larges audiences. N'importe quel expert méconnu peut porter ses analyses à la connaissance du public et n'importe quel quidam peut prétendre démontrer que la Terre est plate. Pour le meilleur et pour le pire, l'expression publique l'est de plus en plus.

Paradoxalement, c'est alors que notre liberté d'expression semble le mieux garantie, tant dans son principe que dans son exercice concret, et que se développe un discours alarmiste à son sujet. Plus spécifiquement, une tendance à crier à la censure à la moindre contrariété se fait jour depuis quelques années².

Une première forme de ce discours consiste à se plaindre d'un accès insuffisant aux médias, lesquels seraient aux mains des tenants de la pensée unique. L'extrême droite et, à sa suite, une certaine droite se prétendent ainsi muselées par ceux qui auraient peur de leur parole affranchie des tabous imposés par les « bienpensants ». C'est, par exemple, en France, la marque de fabrique de Florian Philippot et de Marine Le Pen, qui, malgré leur présence sur toutes les antennes, se plaignent d'être rejetés par le système médiatique. Chez nous, un Alain Destexhe, dont la moindre sortie est pourtant relayée par la presse, se plaint (et depuis longtemps³) du manque de diversité du paysage médiatique. De même, Mischaël Modrikamen s'est souvent offusqué de n'avoir pas suffisamment accès aux

antennes (il a même obtenu gain de cause devant la justice⁴). On pourrait également évoquer Éric Zemmour qui, malgré son intense fréquentation des médias de grande audience, passe son temps à se plaindre d'être victime de stratégies visant à le faire taire.

« On veut me faire taire » est ainsi le leitmotiv de personnes fort présentes dans les médias traditionnels, mais visiblement contrariées d'y rencontrer des résistances. La logique sous-jacente est cependant loin de ne s'incarner que dans une critique de la presse. Elle connaît des expressions bien plus larges, notamment dans une version particulièrement diffuse, sous la forme d'un regret nostalgique : « on ne peut plus rire de rien ». Quelqu'un se voit-il reprocher un humour sexiste, des propos homophobes ou des positions politiques racistes directement hérités du temps des femmes à la maison, des gendarmes du Katanga et des descentes de la police des mœurs dans les bars « homos » ? Il brandira la plupart du temps l'argument du bâillon : la bienpensance a vaincu, on ne peut plus rire de rien, le second degré est en péril, la liberté d'expression a vécu ! Ainsi, à la suite du limogeage de Tex pour une blague sexiste, Natacha Polony prend-elle la défense de la démocratie⁵, excusez du peu, et regrette-t-elle qu'il ne soit plus possible de rire de rien hors du consensus. Ce genre d'évènement est bien entendu l'occasion pour des gens qui n'ont pas la moitié de leur talent, de faire tourner les tables, d'invoquer les fantômes de Coluche⁶ et de Desproges⁷ et de leur demander d'attester de ce qu'il n'est plus possible de rire de tout, alors qu'il y a trente ans, évidemment, on le faisait sans crainte⁸.

4 | <https://bit.ly/2DXPEsv>.

5 | <https://bit.ly/2IXyija>.

6 | <https://bit.ly/18rlt8Y>.

7 | <https://bit.ly/2DZ0yOG>.

8 | Nous renvoyons le lecteur au texte Rosier L., « Je suis pour le politiquement correct, est-ce politiquement incorrect ? », *La Revue nouvelle*, 2017, n° 5, p. 26-28,

2 | Nous avons déjà abordé ce sujet à la suite de l'attaque de la rédaction de *Charlie*. Mincke Chr., « Qu'est-ce que la censure ? », e-Mois-Un blog de *La Revue nouvelle*, <https://bit.ly/2DWU1Ej>.

3 | <https://bit.ly/2DYk0ep>.

Au-delà de la question du rire, ce discours décliniste s'étend à la parole publique dans son ensemble. C'était décidément mieux avant, quand on pouvait tout dire. Ainsi, quand affluent sur les réseaux sociaux les témoignages de femmes⁹ sur les agressions sexuelles et le harcèlement sexiste dont elles sont victimes, se déclenche une polémique retentissante. On accuse ce mouvement spontané et, forcément, non coordonné, d'être une campagne de lynchage et de dénonciations, on s'en prend aux femmes (à nouveau soupçonnées d'hystérie), on polémique sur la réalité de ce qu'elles dénoncent, sur la manière dont elles le font, etc. Soudain, ceux qui, hier encore, critiquaient les musulmans pour leur irrespect des femmes qui contrevenait si évidemment à « nos valeurs », s'offusquent de ce que soit dénoncé le sexisme global d'une société occidentale demeurée largement patriarcale. Sans doute fallait-il s'attendre à un contrefeu, tant il est vrai que l'ordre établi ne se laisse jamais contester sans résistance. Particulièrement frappante est pourtant l'affirmation qu'on « ne peut plus rien dire » (ni faire, d'ailleurs), notamment par des individus bénéficiant d'une forte exposition médiatique et porteurs d'une pensée traditionnelle et bien connue de tous. La perspective est apocalyptique, notamment quand Alain Finkielkraut¹⁰ affirme que la disparition de l'homme devient un droit de la femme et que le mouvement #balancetonporc est utilisé pour noyer le poisson de l'islam. Bref, on veut faire taire les hommes, en les annihilant ou en noyant leur parole derrière les cris des femmes déchainées.

Ainsi, « parce qu'ils ont voix au chapitre », le magazine *Marianne* consacrait-il un dossier à la parole des hommes¹¹ sur ces questions, « fût-elle dérangeante et polémique ». Il est vrai qu'il était temps de défendre la parole des hommes, eux qui viennent de se voir contraints à la partager pendant deux mois (sans y renoncer, puisque la leur est restée dominante, même à ce sujet). Cette position est courageuse, bien entendu, car la parole dérangeante, n'est pas celle des femmes tentant de secouer une société qui ne leur donne toujours pas la place qui leur revient, c'est celle des hommes, dont on se doute qu'ils sont les mieux placés pour intervenir sur le sujet et qu'il est absolument prioritaire de leur rendre la place qui leur fut symboliquement ravie. En couverture, *Marianne* les dit « accusés, planqués, gênés, muets ». On les plaint sincèrement, ces véritables victimes qui subissent des violences pires que les innocents attouchements des « dragueurs maladroits »¹². Si un doute subsistait quant à l'orientation politique de ce souci pour les hommes victimes de la censure, on relèvera que le très droitiste *Valeurs Actuelles* traitait le 17 janvier¹³ sur « Le tribunal des bienpensants », dans lequel siègent les « féministes hystériques ». On voit ainsi les dominants, omniprésents dans les médias, se considérer comme bâillonnés parce que des dominées ont eu l'outrecuidance de se faire entendre et de contester leur vision du monde.

Ce dont procèdent ces lamentations, c'est d'une identification de la contestation et de la lutte politique à des violences et à une censure. De semblable manière, lorsque des citoyens critiquent l'émission *C'est vous qui le dites* (RTBF, radio Vivacité), pour son populisme et sa qualité médiocre, et que

<https://bit.ly/2DW7agM>.

9 | Campion B., « Les femmes prennent la parole: retours sur un phénomène en ligne », e-Mois-Un blog de *La Revue nouvelle*, <https://bit.ly/2Fj9i7K>.

10 | <https://bit.ly/2DYqQ3q>.

11 | <https://bit.ly/2GdPJ1m>.

12 | <https://bit.ly/21X9xU7>.

13 | <https://bit.ly/2uqEBbT>.

son présentateur, Benjamin Maréchal, se voit contraint de faire un pas de côté, lorsque, donc, un débat public sur la qualité d'une émission de service public, ainsi que de nombreuses plaintes au Conseil supérieur de l'audiovisuel (quarante-cinq à ce jour¹⁴), aboutissent à une réaction de la RTBF, certains¹⁵ pensent que la grille d'analyse la plus pertinente se fonde sur l'idée qu'une « intelligentsia qui n'accepte elle-même aucune critique prétend peser sur la liberté éditoriale de la presse en appelant systématiquement une meute à hurler sa haine sur les réseaux contre un programme ou un animateur en particulier ». Ce n'est là que l'opinion d'un blogueur¹⁶, certes, mais elle est un bon exemple d'une rhétorique devenue courante, tout particulièrement sur les réseaux sociaux.

C'est ainsi qu'en ligne, le fait de signifier son désaccord à quelqu'un et de (tenter de) démontrer ses arguments (s'il en a) entraîne bien souvent des réponses invoquant la liberté d'expression et accusant le contradicteur de vouloir censurer ou pousser à l'autocensure tout qui serait en désaccord avec lui. Les positions politiques, religieuses ou philosophiques sont alors assimilées à des données invariables, lesquelles n'ont pas à être soutenues par autre chose que des convictions intimes, y compris lorsqu'elles sont exprimées publiquement. La parole publique n'est alors rien d'autre qu'un micro-trottoir : l'expression non argumentée d'une position personnelle. Dans un tel cadre, la contradiction ne peut mener à aucun changement d'opinion, puisqu'elle échappe à toute rationalité. Elle ne peut être vue que comme une tentative de pression. Le débat n'est alors plus un

échange d'arguments, parfois vif, et pouvant secondairement provoquer un certain inconfort ; il devient avant tout un pur rapport de force dans lequel les arguments ne sont que le masque d'une tentative de prise de pouvoir sur autrui. Le but du débat étant de faire taire, il devient une forme de censure.

La figure de la censure est ainsi immédiatement brandie par des gens qui ne l'ont jamais connue, comme si refuser de se ranger aux arguments de l'autre et leur dénier publiquement toute validité équivalait à en interdire la production. Plus pernicieuse encore est l'accusation de viser une autocensure, comme si le fait que des personnes s'abstiennent à l'avenir de diffuser des blagues racistes, de tenir des propos sexistes ou d'animer des émissions populistes était un problème et devait être assimilé à une censure. Qui ne se réjouirait de voir une radio de service public prendre en compte les réactions du public et se décider à élever la qualité des émissions qu'elle propose ? Qui peut prétendre que la liberté éditoriale, et, plus généralement, la liberté d'expression, entraîne la liberté d'échapper à toute critique ? Qui peut imaginer que la liberté d'expression ne comprenne pas celle de critiquer, même vertement, les opinions qu'on pense problématiques ? Qui peut croire que les luttes idéologiques, les combats politiques, qui sont tous des affrontements, ne sont pas indispensables à la démocratie ?

La question n'est donc pas celle d'une hypothétique censure, laquelle désigne l'ingérence de l'État et de son appareil répressif pour prohiber certaines expressions, mais celle des valeurs d'une société. Si des propos racistes, par exemple, peuvent être publiquement tenus sans protestation, c'est qu'ils sont admis. S'ils sont contredits, critiqués et dénoncés, c'est qu'ils ne correspondent pas aux valeurs d'une partie de

14 | <https://bit.ly/2plre12>.

15 | <https://bit.ly/2GgeNAH>.

16 | Ledit blogueur avait cependant, par ailleurs, défendu l'idée d'interdire à Monseigneur Léonard d'intervenir dans le débat public. Mincke Chr., « Réveiller les consciences ? », *La Revue nouvelle*, 2014, n° 3, p. 3-6, <https://bit.ly/2GgDlnw>.

la société. Si les valeurs démocratiques ont été assimilées par la population, il est logique que les expressions qui s'en écartent suscitent des protestations. S'en offusquer, c'est faire l'aveu d'une incompréhension fondamentale de ce qu'est un débat public démocratique dans un contexte de liberté d'expression.

Le moindre des paradoxes n'est donc sans doute pas que ceux qui se parent du costume de chevalier de la liberté, en confondant la censure avec la contradiction, contribuent très efficacement à la dégradation du débat public. Ce glissement est d'autant plus inquiétant que les manifestations de l'invocation de la censure que nous venons de relever — exclusion des médias, on ne peut plus rire de rien, on ne peut plus rien dire, la contradiction est une censure — sont souvent utilisées par des dominants aux fins de faire taire des dominés qui tentent de se faire entendre et de contester l'ordre en place. L'extrême droite, dont un des objectifs principaux est la perpétuation d'un ensemble de dominations sociales, de genre, économiques, raciales, etc., se prétend ainsi victime d'une pensée unique qui l'empêche de contester l'ordre en place. Ce faisant, elle peut à la fois masquer l'ordre dominant dont elle est fidèle servante et inverser les rôles, ses opposants devenant des censeurs, tandis qu'elle se révèle « antisystème ». C'est le mécanisme sous-jacent à la rhétorique des femmes qui oppriment la parole des hommes. Invoquée immédiatement après le succès d'une prise de parole qui interroge profondément la position de la femme dans nos sociétés, elle permet de faire des dominées, les agentes d'une terrible oppression et des dominants, des victimes. On pourrait en dire autant des animateurs radio disposant de relais médiatiques considérables, soutenus par un financement via la publicité et adoués par leur hiérarchie, mais qui considèrent que des citoyens

qui critiquent leur émission sont les vrais puissants, ceux qui fréquentent les « bons salons¹⁷ » auxquels le malheureux animateur, lui, n'a pas accès.

La rhétorique de la censure est donc largement utilisée par ceux qui ont en main l'agenda du débat public, pour faire passer leurs contradicteurs pour ce qu'ils ne sont pas : les vrais maîtres du jeu qui seraient en mesure de faire taire leurs opposants par la force. Sur une large confusion entre liberté des médias et droit à un accès illimité à ceux-ci, entre censure et contradiction et entre liberté d'expression et droit à absolu à dire n'importe quoi sans encourir la moindre contestation, se développe, d'une part, un débat tronqué dans lequel l'argument est une agression et, d'autre part, un espace discursif dans lequel les dominants passent pour dominés et inversement.

Cette dérive n'est donc pas seulement un problème culturel et intellectuel, elle est aussi la base d'un dysfonctionnement du débat démocratique, lequel permet le maintien au pouvoir de groupes et d'individus qui ont fort bien compris le parti qu'ils pouvaient tirer de ce pourrissement.

17 | <https://bit.ly/2GggRsc>.